



MINISTÈRE DE LA JUSTICE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 30 août 2020

Saisine de l'inspection générale de la justice concernant les faits criminels survenus à Nantes

L'inspection générale de la justice a été saisie vendredi afin qu'une mission d'inspection de fonctionnement soit diligentée, concernant les faits criminels survenus à Nantes le jeudi 20 août 2020.

Cette mission aura pour objet :

- d'exposer les modalités de mise en œuvre de la mesure de suivi-socio judiciaire dont le mis en cause a fait l'objet ;
- d'examiner si cette prise en charge a été correctement effectuée tant au regard des obligations générales que des obligations particulières ;
- de formuler toute recommandation utile.

Les inspecteurs du ministère, déjà présents sur place depuis vendredi soir, devront remettre les premières conclusions de leur mission le vendredi 4 septembre.